

## La Cour constitutionnelle annule la présidentielle de 2019 au Malawi

BBC Afrique, 4 février 2020 La Cour constitutionnelle du Malawi a annulé l'élection controversée de 2019 qui a vu la réélection du président Peter Mutharika. Le juge a estimé que le vote du 21 mai 2019 avait été entaché de nombreuses irrégularités.

C'est la première élection à être également contestée depuis l'indépendance du Malawi en 1964. Un nouveau vote aura lieu dans 151 jours. Des manifestations anti-gouvernementales ont eu lieu régulièrement depuis l'élection. Le tribunal a décidé que M. Mutharika restera au pouvoir jusqu'à ce qu'une nouvelle élection ait lieu. Lire l'intégralité de l'article sur BBC Afrique